



Commune de Romanel-sur-Lausanne

CONSEIL COMMUNAL

**EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DE LA SEANCE ORDINAIRE DU CONSEIL COMMUNAL
DU 23 FEVRIER 2012**

Présidence **M. Michel JUNOD**
Sont présents **52 Conseillères et Conseillers sur 60**

LE CONSEIL COMMUNAL DE ROMANEL-SUR-LAUSANNE

- vu le préavis municipal **No 12 / 2012 Complexe de Prazqueron – Assainissement de l’enveloppe des bâtiments ; changement de la production de chaleur ; transformation et rénovation des locaux intérieurs de la salle polyvalente et de la salle de gymnastique** » adopté en séance de Municipalité le 13 janvier 2012 ;
- ouï le rapport de la Commission technique ;
- ouï le rapport de la Commission des finances ;
- considérant que cet objet a été porté à l’ordre du jour;

décide

1. d’accepter le préavis municipal tel qu’amendé ;
2. d’accorder à la Municipalité, en plus des CHF 3'166'000.- du préavis No 43 / 2009, un crédit supplémentaire de **CHF 2'262'300.- TTC** ;
3. d’autoriser la Municipalité à financer ces travaux par recours à l’emprunt ;
4. d’autoriser l’amortissement de cette dépense sur une durée maximale de 30 ans.

Ainsi délibéré en séance du 23 février 2012.

Le Président :


Michel JUNOD



La secrétaire :


Eliane CARNEVALE